



SOUFFRANCE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE SAINT-JEAN DE SOUDAIN...

- Modifications permanentes des plannings de travail au service périscolaire sans concertation avec les agents, sans délai de prévenance et sans Saisine du Comité Technique Départemental qui doit statuer...
- Pas de tuteurât des agents en contrat récent (5 contrats en cours)...Pas de formation ! pas de perspective d'avenir... et mise en concurrence des nouveaux contractuels avec les agents titulaires en place...!
- Nombreux arrêts de maladie non pris en considération, malgré les nombreux courriers d'alerte du Médecin du Travail concernant, la souffrance, les Risques Psycho-Sociaux (RPS) et/ou les risques liés aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)...
- Menace de Sanctions Disciplinaires sur agents n'ayant jamais été confrontés à un quelconque manquement professionnel auparavant...
- Manque de soutien et reconnaissance, division et isolement des agents...

Manque d'échanges... Refus de concertation...

Manipulation des personnes... Abus d'autorité ...!!!

Fatigue Morale et Physique des agents du Service Public

= SABOTAGE DU SERVICE PUBLIC...

**SOUTENEZ-NOUS !!!... en nous rejoignant le
vendredi 2 juin à 10h devant la Mairie...**

***Vous avez un droit de regard sur la gestion de
votre commune...***